

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1040 20/08/1953

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
20 août 1953

Numéro JO  
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro  
1 septembre 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois (6), pour en jouir à Griselles (Loiret), est accordé à M. Huguet (Roger), ingénieur hors-classe des Travaux publics de la France d'Outre-Mer, qui aura accompli le 28 septembre 1953, un séjour effectif ininterrompu de deux ans dans le Territoire. M. Huguet, qui appartient au groupe II, voyagera, accompagné de son épouse, par la voie maritime de Djibouti à Marseille et par voie ferrée de Marseille à Griselles (Loiret), aux frais du budget local de la Côte Française des Somalis.